



CODE DE BONNE CONDUITE DU JEUNE CYCLISTE

- 1- Le jeune cycliste ne jette pas de papier ou d'emballage (bouteilles vides, boîtes, enveloppes de barres de céréales, de paquets de gâteaux, de berlingots de boissons glucosées....), même en course ;
- 2- Il ne monte pas son vélo dans sa chambre ;
- 3- Il enlève ses chaussures cyclistes avant d'entrer dans quelque bâtiment que ce soit ;
- 4- Il ne nettoie pas son vélo avec le linge de l'hébergement ;
- 5- Avant de quitter l'hébergement, il respecte les consignes de son hébergeur ;
- 6- Il débarrasse sa chambre de tout papier et autre déchet ;
- 7- Il ne marche pas sur les pelouses ;
- 8- Il ne roule pas avec son vélo à l'intérieur de bâtiments ;
- 9- Il respecte les arbitres, les autres équipes et les organisateurs ;
- 10- Il reste poli en toute circonstance ;